

Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Août 2020 **N°39**



Toute l'équipe municipale
vous souhaite un bel été
et de bonnes vacances !

Sommaire

Le mot du maire - page 2

Vie communale et budget
pages 3 à 5

Projets et réalisations
pages 6 à 7

Vie communale
pages 8 à 21

Etat civil - page 14

Plan de la commune
pages 16 à 17

Calendrier - page 22

Vie associative
pages 22 à 31

Mémo utile - page 32



Nous avons souhaité éditer un bulletin municipal, même si sa diffusion est tardive afin de vous permettre de suivre l'actualité de notre commune et la vie de nos associations locales même si ces dernières ont été contraintes d'annuler nombres d'événements.

Après ce printemps si particulier, l'équipe municipale que vous avez élue le 15 mars s'est réunie pour la première fois le 25 mai dernier. Au cours du premier conseil de cette nouvelle mandature, le Maire et les Adjointes ont été élus et installés dans leurs fonctions. La semaine suivante, l'ensemble des Conseillers municipaux s'est positionné sur les commissions de leur choix. Après un début de mandat compliqué en raison de la crise sanitaire, cette nouvelle équipe, rajeunie, volontaire, aux multiples compétences, faite d'hommes et de femmes désireux de s'investir pour la commune pour les six prochaines années s'est rapidement mise au travail afin de mettre en place de nouveaux projets tout en continuant ceux déjà commencés.

Avant notre investiture et durant le confinement, nous avons essayé de maintenir un lien avec la population.

Bien que l'accueil du secrétariat ait été fermé au public, le personnel administratif a continué à travailler afin d'assurer la continuité du service public soit en télé travail soit en assurant des permanences en Mairie. Grâce au renvoi d'appel mis en place, nous sommes restés joignable 7/7 jours et avons pu répondre aux demandes du plus grand nombre d'entre vous.

De même, nous avons également tenu à maintenir une ouverture une à deux matinées par semaine de l'Agence Postale Communale afin d'assurer un service aux usagers.

Des appels téléphoniques ont été effectués, chaque semaine auprès de nos aînés ou des plus fragiles afin de les aider à surmonter cette période difficile et lutter contre l'isolement.

La diffusion, le plus largement possible des informations reçues, a été réalisée : affichage en Mairie, panneau d'informations, site internet... Une nouvelle application «panneau pocket» a même été lancée pendant cette période dont vous trouverez les modalités d'utilisation dans ce bulletin.

Les nouveaux élus ont été tenus au courant de l'évolution de la situation et des affaires communales, d'abord lors d'appels téléphoniques puis par le biais de visio-conférences.

Enfin nous avons dû élaborer et mettre en place plusieurs protocoles différents d'accueil des élèves afin de permettre un redémarrage des écoles, de la garderie et de la cantine en trois phases. Des scénarios différents qui ont nécessité de repenser l'aménagement de nos locaux, au personnel de s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires et ce afin de permettre un accueil de qualité et le respect de la distanciation physique.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de gérer au mieux cette crise sanitaire : anciens et nouveaux élus, personnel communal, bénévoles, services de la Communauté de Communes, commerçants... Je n'oublierai pas de remercier également toutes les personnes qui se sont investies dans la confection de plus de 500 masques pour la population lesquels sont venus compléter ceux fournis par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche et la Région.

Ce fut parfois difficile et souvent compliqué mais chacun d'entre nous, s'est investi pour le bien de tous.

Plus que jamais, les gestes barrières, la distanciation physique, le port du masque dans les lieux fermés doivent continuer à être appliqués.

Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Très bel été à Lapeyrouse Mornay ou ailleurs.

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

Lundi	13H30 à 16H30
Mardi	8H30 à 11H30
Mercredi	FERME
jeudi	8H30 à 11H30
Vendredi	8H30 à 11H30
Samedi	9H à 11H

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
atelier image 26210 Epinouze

TROMBINOSCOPE DE LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

LES ADJOINTS



1^{er} Adjoint
Paul ZOWIEZ-NEUMANN



2^{ème} Adjoint
Annie BEGOT



3^{ème} Adjoint
Michel JOVANOVIĆ



4^{ème} Adjoint
Joceline MARQUES

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marius
GIRARD



Florence
FRANCOIS-BRAZIER



Eric
TONDEUX



Nadine
GOUDARD



Cédric
MALLEIN-GIRIN



Christelle
JOURDAN



Damien
PARMENTIER



Noémie
EDET



Jonathan
CARRIOT



Aurélia
SAINT-CLAIR

LES CONSEILLERS SUPPLÉANTS



Jérôme
CLAVEL



Noémie
NIVON

COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES

Nicole DURAND Maire, Président de droit
Michel JOVANOVIĆ, Adjoint
Christelle JOURDAN
Cédric MALLEIN-GIRIN
Éric TONDEUX

COMMISSION PERSONNEL

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Adjoint
Jonathan CARRIOT
Noémie EDET
Aurélia SAINT-CLAIR

COMMISSION VOIRIE - ESPACES COMMUNAUX (hors bâtiments et ouvrages)

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Joceline MARQUES, Adjointe
Marius GIRARD
Nadine GOUDARD
Cédric MALLEIN-GIRIN

COMMISSION URBANISME BATIMENTS ET OUVRAGES COMMUNAUX

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Michel JOVANOVIĆ, Adjoint
Jonathan CARRIOT
Marius GIRARD
Christelle JOURDAN

COMMISSION ENVIRONNEMENT - RESEAUX

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Michel JOVANOVIĆ, Adjoint
Marius GIRARD
Damien PARMENTIER
Éric TONDEUX

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Annie BEGOT, Adjointe
Noémie EDET
Damien PARMENTIER
Aurélia SAINT-CLAIR

COMMISSION ECONOMIE - AGRICULTURE

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Adjoint
Jonathan CARRIOT
Marius GIRARD
Christelle JOURDAN

COMMISSION ENFANCE/JEUNESSE - COHESION SOCIALE - SENIORS

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Joceline MARQUES, Adjointe
Florence FRANCOIS-BRAZIER
Cédric MALLEIN-GIRIN
Damien PARMENTIER

COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION - RELATIONS CITOYENNES

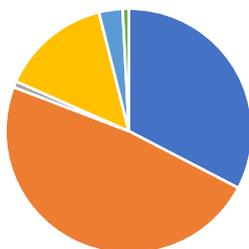
Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Adjoint
Noémie EDET
Florence FRANCOIS-BRAZIER
Éric TONDEUX

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Nicole DURAND, Maire, Président de droit
Annie BEGOT, Adjointe
Marius GIRARD
Nadine GOUDARD
Cédric MALLEIN-GIRIN

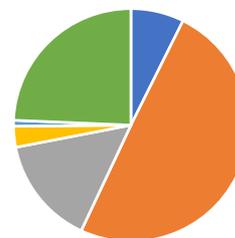
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières et exceptionnelles
- Opération d'ordres

Recettes de Fonctionnement



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges
- Excédent de fonctionnement reporté

Charges à caractère général	191 312,24 €	33%
Charges de personnel et frais assimilés	282 003,16 €	48%
Atténuations de produits	4 708,00 €	1%
Autres charges de gestion courante	84 388,93 €	14%
Charges financières et exceptionnelles	18 170,54 €	3%
Opération d'ordres	4 700,74 €	1%

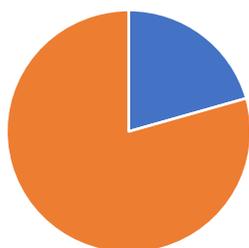
Produits des services	59 903,07 €	7%
Impôts et taxes	406 498,28 €	50%
Dotations, subventions et participations	122 866,25 €	15%
Autres produits de gestion courante	23 808,07 €	3%
Atténuations de charges	6 577,06 €	1%
Excédent de fonctionnement reporté	199 294,18 €	24%

TOTAL DES DEPENSES : 585 283,51 €

TOTAL DES RECETTES : 818 946,91 €

SOIT UN RESULTAT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT DE 233 633,30 €

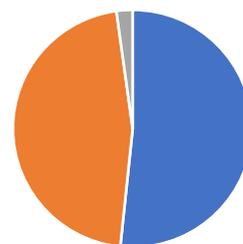
Dépenses d'Investissement



- Emprunts et dettes assimilés
- Dépenses d'équipement

Emprunts et dettes assimilés	26 142,61 €	21%
Dépenses d'équipement	100 844,39 €	79%

Recettes d'Investissement



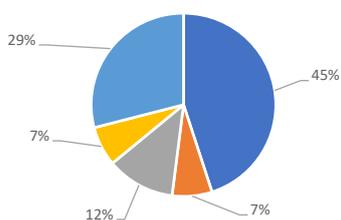
- Dotations, fonds et réserves
- Excédent de fonctionnement
- Recettes d'ordre

Dotations, fonds et réserves	111 796,10 €	52%
Excédent de fonctionnement	100 000,00 €	46%
Recettes d'ordre	4 700,74 €	2%

TOTAL DES DEPENSES : 126 987 €

TOTAL DES RECETTES : 216 496,84 €

Détail des dépenses d'équipement



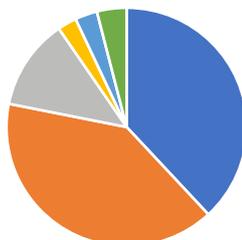
- Travaux sur bâtiments communaux
- Matériel informatique
- Voirie 2019
- Matériel désherbage
- Voirie 2018 (reste à payer)

Exemple : Répartition dépenses / recettes sur Programme « Voirie 2019 »

Dépenses	Subventions reçues
29 002,62 €	11 547,00 €

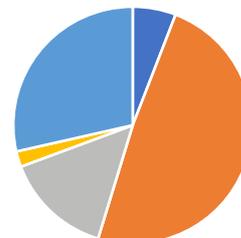
BUDGET PRIMITIF 2020

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières et exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Dépenses d'ordre

Recettes de Fonctionnement



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté

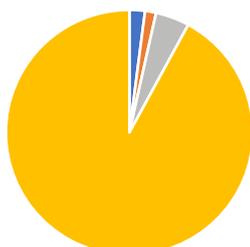
Charges à caractère général	313 080,00 €	38%
Charges de personnel et frais assimilés	328 960,00 €	40%
Autres charges de gestion courante	101 285,00 €	12%
Charges financières et exceptionnelles	21 120,00 €	3%
Dépenses imprévues	24 562,72 €	3%
Dépenses d'ordre	32 757,98 €	4%

Produits des services	48 100,00 €	6%
Impôts et taxes	401 350,00 €	49%
Dotations, subventions et participations	120 100,00 €	15%
Autres produits de gestion courante	17 503,00 €	2%
Excédent de fonctionnement reporté	234 712,70 €	29%

TOTAL DES DEPENSES : 821 765,70 €

TOTAL DES RECETTES : 821 765,70 €

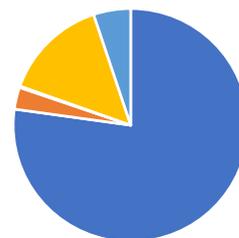
Dépenses d'Investissement



- Dépenses imprévues
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilés
- Dépenses d'équipement

Dépenses imprévues	13 000,00 €	2%
Dotations, fonds divers et réserves	9 225,53 €	1%
Emprunts et dettes assimilés	28 400,00 €	4%
Dépenses d'équipement	589 876,00 €	92%

Recettes d'Investissement



- Excédent d'investissement reporté
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilés
- Recettes d'opération d'équipement
- Recettes d'ordre

Excédent d'investissement reporté	494 496,55 €	76%
Dotations, fonds divers et réserves	19 500,00 €	3%
Emprunts et dettes assimilés	1 200,00 €	1%
Recettes d'équipement	92 547,00 €	14%
Recettes d'ordre	32 757,98 €	5%

TOTAL DES DEPENSES : 640 501,53 €

TOTAL DES RECETTES : 640 501,53 €

Principales dépenses d'équipement

Travaux sur bâtiments communaux	20 000 €
Travaux de mise en accessibilité	30 000 €
Réalisation du city parc	99 676 €
Aménagement de la zone de l'Oron	50 000 €
Réaménagement des espaces publics	10 000 €
Réaménagement et extension du local technique	165 800 €
Réalisation de la traverse du village RD 519	80 000 €
Travaux de voirie	40 000 €
Achat véhicule de service technique	60 000 €

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

ÉGLISE

L'entreprise Normand a finalisé les derniers travaux début janvier. Le nettoyage a été effectué par l'entreprise Clair&Net fin janvier, avant la remise en place des bancs et du mobilier par les conseillers municipaux et leurs conjoints.

Suite aux dégradations importantes de la peinture, M^{me} le Maire a demandé un rendez-vous sur place avec le prestataire et des échantillons prélevés pour analyses. Les demandes de versement des subventions accordées par la Région, le Département et la Communauté de communes ont été envoyées et certaines déjà versées.

CONTRÔLE DES BÂTIMENTS

Les contrôles alarme incendie et désenfumage ont été réalisés par la Sté Dekra.

Lors des derniers contrôles électriques, des travaux étaient à effectuer dans différents bâtiments avec notamment le remplacement des blocs « sortie de secours ». L'entreprise Fiard est intervenue en début d'année afin de les réaliser. Un complément de devis a été demandé afin de prévoir le renouvellement de ceux de l'école ou le remplacement des batteries.

L'entreprise Paccard est intervenue en février afin de procéder au contrôle annuel du mécanisme de l'horloge du clocher.

Le remplacement des extincteurs défectueux a été effectué en juin dernier par la Sté Desautel.

LOGEMENT ÉCOLE

Les travaux ont pris beaucoup de retard en raison des conditions sanitaires qui n'ont pas permis d'intervenir pendant plusieurs mois. Ils devraient s'achever sur le mois de septembre avant que le logement ne soit remis à la location.

FAUCHAGE/ÉLAGAGE

L'entreprise Gabillon est intervenue courant janvier (avec beaucoup de retard en raison des intempéries du mois de novembre) pour effectuer l'élagage le long des voies communales. Celui de la haie du stade (le long d'Oron) ainsi que celui de la haie bordant la RD519 près du carrefour de la Route des Seillières ont été réalisés fin janvier.

La Société DILM a quant à elle procédé à la taille des arbres de la Place et du chêne situé près de l'Agence Postale.

Pour l'année 2020, des devis avaient été demandés pour les travaux de fauchage/Élagage. Quatre entreprises ont répondu et c'est l'entreprise Fayant de Pajay qui a été retenue et est intervenue mi-juin pour le premier passage de broyage sur les accotements des voies communales.

DÉRATISATION

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le devis présenté par l'entreprise ZAPPA, laquelle est intervenue fin mars.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le contrat avec la société MABBOUX a été reconduit pour l'année 2020.

CITY STADE



Les travaux ont débuté le 6 janvier dernier, le béton coulé début février et la structure posée en mars. La réunion de réception des travaux a eu lieu sur place le



Toujours là pour moi.

Assurances Toutes Professions

Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites

Jean-Claude BONIN

LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53

n°ORIAS 7014929 www.orias.fr

Entreprise régie par le code des assurances

Old style garage



Olivier

26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

11 mai dernier en présence du responsable de chantier de l'Entreprise Laquet.

Compte tenu de la distanciation physique, des gestes barrière à respecter, le temps convivial prévu en présence de la commission jeune a été reporté à l'automne si les conditions sanitaires le permettent. En raison de l'épidémie, depuis le 4 juin dernier, le city stade est ouvert au public de 10h à 20h.

VOIRIE

-Traverse du village : Suite aux diverses rencontres avec les services de la DDT, les travaux dans la traverse du village devraient être réalisés en septembre prochain. Afin de réduire la vitesse dans le village, l'installation de feux tricolores au carrefour des RD 519 et 121 a été privilégiée par rapport aux plateaux traversants.

Les aménagements de sécurité seront à la charge de la commune (trottoirs, signalétique, marquage au sol..) des devis ont été sollicités.

-Voiries communales : La nouvelle commission voirie s'est réunie et a procédé au recensement des voiries à remettre en état. Compte tenu des travaux à prévoir, une programmation pluriannuelle a été établie et des devis auprès de plusieurs entreprises sollicités.

LOCAL TECHNIQUE

Le contrôle amiante a été réalisé et montre qu'il n'y a pas de présence d'amiante.

Le permis de construire a été accordé le 13 janvier dernier. L'avis à appel d'offre a été déposé le 17 janvier sur la plateforme <http://www.marches-publics.info>.

La consultation prévoyait une visite sur place obligatoire, deux dates avaient été prévues à cet effet. Les entreprises ont eu jusqu'au 11 février 2020 à 9h pour déposer leur offre. La commission d'appel d'offre s'est réunie le vendredi 14 février 2020 pour l'ouverture des plis en présence de l'architecte qui suit le

dossier : 18 offres avaient été déposées en réponse des 7 lots proposés. Les entreprises qui ont été retenues et validées en Conseil Municipal de mois de février sont :

LOT 1 : Terrassement / VRD / Maçonnerie / Façades : NORMAND

LOT 2 : Charpente / Couverture / Châssis de toiture : VAGANAY

LOT 3 : Menuiseries extérieures / Porte sectionnelle / Menuiseries intérieures : PROPONNET

LOT 4 : Platerie / Peintures / Isolation : VALLOIRE DECO

LOT 5 : Carrelage / Faïence : CARROT

LOT 6 : Electricité / Chauffage : MARGIRIER

LOT 7 : Plomberie / Sanitaire / VMC : EGCM MINODIER



Une réunion de chantier a lieu chaque semaine en présence de l'Architecte le cabinet BROUARD de Montseveroux, des entreprises intervenant sur le site afin de suivre l'avancée du chantier qui a débuté la semaine du 15 juin.

Les travaux de maçonnerie vont bon train et la dalle devrait être coulée au plus tard la première semaine d'août. Le charpentier interviendra au retour de congés (à partir du 24 août) et la pose des menuiseries extérieures sera effectuée la première semaine de septembre. Le planning établi, prévoit la fin des travaux pour le mois de novembre.

Éclairage sportif
Éclairage public

électricité mabboux
100, route du Paturel - 26600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

SARL BATI PRO
Maçonnerie générale

FRANCK JOVANOVIC
39260 PAJAY

04 74 79 06 64
06 63 04 45 78

PERSONNEL FORMATIONS

Les agents ont suivi différentes formations : Santé et Sécurité au travail, élections, agence postale communale.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Le personnel communal a été reçu individuellement les 28 et 30 janvier dernier. L'occasion de faire le point sur les demandes de formations.

MNT

Depuis le 1er janvier 2013 la commune participe à hauteur de 5 € mensuel par agent, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par les agents de la commune. Compte tenu de l'évolution importante du montant des cotisations, il convient de revoir la participation communale. Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'augmentation de la participation communale à 10 € par agent.

BILAN DE COMPÉTENCES

Un agent a souhaité réaliser un bilan de compétences. Ce dernier a été effectué entre le mois de février et le mois de juin.

ATSEM

Une offre d'emploi a été déposée sur la plateforme emploi territoriale pour le recrutement d'une nouvelle ATSEM pour la rentrée prochaine suite au départ d'un agent.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Dans le cadre de ce dispositif lancé par la communauté de Communes, nous avons à plusieurs reprises, accueilli plusieurs jeunes du village pour 35 heures de bénévolat auprès de l'agent technique.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lors de la dernière commission d'attribution en décembre 2019, la commune a eu une réponse favorable pour les deux dossiers déposés. A savoir : 2 539 € pour le logement au-dessus de l'école et 1 968 € pour les travaux acoustiques au restaurant scolaire.

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE DÉPART AU COLLÈGE

En ce dernier jour de classe d'une année scolaire compliquée du fait du Covid19, c'est dans la cour de

l'école de La Rotonde que les élèves de CM2 qui entreront en 6^{ème} en septembre se voyaient remettre une calculette par Mme le Maire Nicole Durand en présence de leurs enseignantes Manon et Solène et des membres de la commission scolaire. Le Sou des Ecoles s'est associé à ce moment en offrant à chacun d'eux une casquette brodée à leur prénom. Ce fut un moment plein d'émotion avec quelques larmes.



Nous leur souhaitons une bonne rentrée au collège et une scolarité pleine de réussites.

TRAITEUR

Devant le nombre croissant de retours négatifs sur la qualité des repas tant de la part des parents que du personnel municipal, et après avoir reçu à différentes reprises les responsables de SHCB afin de leur faire part de ces nombreuses remarques et des problèmes de dysfonctionnement, le conseil municipal lors de sa séance du 21 février a décidé de dénoncer le marché avec ce prestataire comme le prévoyait le contrat.

Pour la prochaine rentrée scolaire, le choix du conseil municipal, s'est porté sur une livraison de repas en liaison chaude qui permettra plus de souplesse dans les délais d'inscription. Le prix du repas a été fixé à 3.70 €. Les inscriptions se feront le vendredi matin avant 8h30 pour la semaine suivante avec possibilité d'annulation chaque matin avant 8h30 en cas d'absence tant de l'enfant que de l'enseignant.

C'est la société ELIOR basée à Revel Tourdan qui a été retenue pour l'année scolaire 2020/2021.

RETOUR SUR LES INTEMPÉRIES du mois de Novembre

Un courrier commun des maires de la CCPDA avait été envoyé à la Préfecture suite aux intempéries de novembre dernier, pour faire part de leur mécontentement quant au manque de soutien de la part de

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

l'Administration. Suite à ce courrier, les élus du territoire ont été reçus en Préfecture en présence de nombreux maires de la Drôme courant décembre. Mme le Maire a pu constater amèrement que le soutien des services de l'Etat et des parlementaires n'a pas été égal entre les communes.

TÉLÉPHONE

Le 23 janvier une réunion à St Donat était organisée en présence d'Orange. Malheureusement, aucune réponse concrète n'a été apportée quand au planning de remise en état du réseau.

ÉLECTRICITÉ

Une réunion d'information s'est tenue le 21 février 2020 à St Donat avec Enedis. Au total 88 000 foyers Drômois ont été privés d'électricité pendant les intempéries. Un diagnostic de l'état du réseau est en cours de finalisation. La reconstruction du réseau s'effectuera au minimum sur 5 ans à compter de 2021. Les clients impactés par les coupures électriques se verront indemnisés à raison de 2€ par Kw/h par tranche de 5 heures.

SNCF

La SNCF souhaite faire des travaux d'agrandissement de leur local technique situé route du Chataîgnier. Au préalable, Mme le Maire souhaite clôturer un dossier en cours depuis plusieurs années quant à la cession de terrains avant de donner son autorisation.

TAUX IMPOTS LOCAUX ET TARIFS COMMUNAUX

Lors de sa séance du 29 juin 2020, le conseil Municipal a validé à l'unanimité le maintien des taux d'impôts locaux à savoir : 9,24 % pour Taxe Foncière Bâti et 61,27 % pour la Taxe Foncière Non Bâti. De même, il a été décidé la non revalorisation des tarifs communaux (location salles, concessions cimetière...) pour l'année en cours.

COMMISSION MÉMOIRE

Devant ce contexte si particulier depuis quelques mois, devant ces mesures inédites prises en temps de paix et devant le confinement obligatoire afin de contenir l'épidémie du coronavirus, nous n'avons eu d'autres choix que de suspendre les réunions mensuelles de la commission mémoire. Aujourd'hui, même si le déconfinement s'est accéléré



et que souffle à nouveau un vent de liberté, et malgré l'envie de retrouver nos aînés, de reprendre le fil de nos discussions là où nous les avons laissées, nous continuons à penser que c'est grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la victoire sur l'épidémie. Sans toutefois céder à la psychose, nous continuons à appliquer les gestes barrières et la distanciation physique.

C'est pourquoi nous avons choisi de laisser passer l'été et de nous retrouver en septembre qui nous l'espérons nous offrira de plus joyeuses perspectives. L'équipe de la commission mémoire souhaite un très bel été à toutes les Lapeyrousiennes et les Lapeyrousiens.

FLEURISSEMENT DE LA PLACE

Ce printemps 2020 s'annonçait pourtant bien avec une météo clémente, presque estivale, propice aux balades et aux plantations, mais la crise sanitaire que nous avons traversée, en a décidé autrement. Les rues étaient vides, les magasins fermés et nous ne pouvions pas sortir.

Le printemps, lui continuait son bonhomme de chemin, le ciel était bleu, les arbres bourgeonnaient, les plantes commençaient à fleurir, on entendait le joyeux chant des oiseaux... bref la nature se réveillait, pendant ce temps les bacs de la place restaient tristement vides. Quand on nous autorisa enfin à sortir, nous prenons la décision de planter quelques végétaux pour égayer la place, mais cette année pas d'apprentis jardiniers pour le faire, ce sont nos agents qui s'en sont chargé. Conjugué avec le confinement l'arrivée des beaux jours aide à retrouver la valeur des petites choses simples d'ordinaire négligées, apprécier à leur juste mesure les petits miracles printaniers, et surtout rappelons-nous les choses les plus simples sont souvent les plus belles.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



En ce moment particulier en raison du Covid 19 et en s'en tenant aux directives nationales, c'est un groupe réduit de membres des AFN et du conseil municipal qui se réunissait pour commémorer ce 75^{ème} anniversaire de la fin d'un conflit de 5 ans.

« Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai ». C'est ainsi que commençait le message du Président de la République lu par Mme Nicole Durand maire de Lapeyrouse devant le monument aux morts où une gerbe fut déposée.

MARCHÉ AU VILLAGE



Cet évènement organisé en partenariat avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, initialement prévu le 19 juin dernier, avait été reporté au vendredi 17 juillet. Malheureusement, cette année encore, la météo n'était pas avec nous : grand vent et températures relativement fraîches pour la saison. Pourtant dès 17h30, les

premiers commerçants arrivaient et commençaient à déballer leurs produits. Cette année parmi la douzaine de stands que constituait ce marché au village, nous pouvions trouver :

- Des denrées alimentaires bien évidemment : Boulangerie et viennoiseries, Tisanes, Miel, Légumes, Charcuterie, Fruits, Olives, Fruits secs ...
- Mais également des vêtements, des bijoux fantaisies, de la broderie, des sacs

Un plateau repas composé de produits du terroir, confectionné par les membres du Comité des Fêtes à emporter ou à consommer sur place était, comme les années précédentes, proposé aux visiteurs.

Ce marché au village fut l'occasion de se retrouver, une première manifestation qui a redonné du baume au coeur à beaucoup, même si les gestes barrières et distanciation physique étaient de mise.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les pièces à fournir pour une nouvelle carte ou un renouvellement sont :

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : Attention une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte

**FRANCE
MATÉRIAUX**
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO
S.M.B
50, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 70 03
E-mail : smb@smb38.fr
62, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 62 83
E-mail : showroom@smb38.fr

DISTRIBUTION SERVICE
547 ROUTE DE MANTHES 38270 BEAUREPAIRE
04.74.19.03.92
CONTACT@D-SERVICE.FR





PORTE DE DRÔMARDÈCHE MOBILISÉE FACE AU COVID-19

Pour accompagner les personnes impactées par la crise du coronavirus, les élus de Porte de DrômArdèche ont pris de nouvelles mesures dès le début du confinement.

1- MODES DE GARDE POUR LES SOIGNANTS ET PERSONNELS MOBILISÉS POUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Un dispositif inédit a été mis en place par Porte de DrômArdèche en lien avec les différents partenaires concernés pour accompagner le personnel impliqué dans la gestion de la crise sanitaire. Tout(e) soignant(e) en recherche d'un mode de garde pour son enfant de moins de 16 ans a pu contacter la communauté de communes 7 jours sur 7 via un numéro unique ou un mail dédié. Une solution en lien avec les crèches, les communes, l'Éducation Nationale ou les centres de loisirs lui a ensuite été proposée selon l'âge de ses enfants.

2- CENTRE COVID

Les médecins du territoire de Porte de DrômArdèche et du secteur de Tain-Tournon ont mis en place à compter du 21 mars un centre COVID en partenariat avec l'hôpital de Saint Vallier et la communauté de communes qui a prêté du matériel, pris en charge les frais de sécurité et assuré la communication autour du numéro de téléphone mis en place. Cette ligne téléphonique locale a

permis à toute personne présentant des symptômes de COVID-19 d'avoir un avis médical et un rendez-vous si besoin. Un des objectifs : éviter de surcharger le Samu (15) et lutter contre l'épidémie.

Le centre COVID-19 a fermé ses portes le 5 juin dernier.

3- UNE AIDE DIRECTE POUR LES PETITES ENTREPRISES

Face à la crise sanitaire, certaines entreprises de Porte de DrômArdèche connaissent une forte baisse de leur activité, en particulier les plus petites. Pour soutenir les entreprises de moins de 10 salariés (réalisant moins de 500 000 € de chiffre d'affaire et ayant perdu plus de 50% de celui-ci sur mars et avril), les élus de Porte de DrômArdèche ont décidé de mettre en place une aide exceptionnelle directe allant de 350 € à 1 500 €, en fonction de la situation économique de l'entreprise. La subvention est bonifiée de 50% pour les bars, restaurants, hébergeurs et autres acteurs du tourisme et le plafond d'éligibilité est porté à 750 000 € de chiffre d'affaires. La demande d'aide peut être faite directement via le site internet de la Communauté de communes : www.portededromardeche.fr.

C'est au total une enveloppe de près de 600 000€ qui sera distribuée aux petites entreprises du territoire et ce jusqu'au 31 juillet 2020.

4- AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS

Pour pallier à l'absence de travailleurs agricoles pendant cette période de crise sanitaire, la communauté de communes a lancé un appel à candidatures pour la récolte des productions, sur une boîte mail dédiée :

agriculture@portededromardeche.fr

Les candidatures ont ensuite été transmises au groupement d'employeurs « Agri Emploi » implanté à La Fabrique (Albon).



Tél. 04 74 84 03 77

75, chemin de la ZA Les Avorgères - 38150 SONNAY
normand@normandbtp.fr

5- DISTRIBUTION DE MASQUES AUX HABITANTS

Dès le début du mois d'avril, les élus ont commandé 50 000 masques en tissu réutilisables pour l'ensemble de la population et permettre ainsi à chaque habitant d'être équipé dès la levée du confinement.

Commandés exclusivement à des entreprises de la Région, ils ont tous été fabriqués localement.

Cette organisation réactive et efficace a fait de la communauté de communes la première collectivité en Drôme-Ardèche à mettre en place un tel dispositif.

Une fois les protections sorties des ateliers de confection, la distribution aux habitants a pu se faire dans les meilleurs délais grâce à l'aide des 35 communes de Porte de DrômArdèche.

ACTUALITÉS - ACTUALITÉS - ACTUALITÉS - ACTUALITÉS

1- NOUVELLE SESSION DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Toujours présente aux côtés des jeunes du territoire, Porte de DrômArdèche a lancé dès le 17 juin sa 5^{ème} session de la « bourse au permis de conduire ». Cette aide permet aux jeunes de 15 à 25 ans de financer une partie de leur formation.

La démarche est simple : s'inscrire dans une auto-école et réaliser 35h de bénévolat dans une association ou une commune du territoire pour bénéficier de 250 € ou 500 €, en fonction du niveau de revenu.

Après avoir déjà accompagné plus de 200 jeunes au cours des sessions précédentes, Porte de DrômArdèche a souhaité poursuivre cette initiative pour aider financièrement toutes les familles et particulièrement celles aux revenus les plus modestes avec une aide maximale de 500 €. Une sixième session doit avoir lieu prochainement.

2- ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire s'est installé jeudi 9 juillet. Pierre Jovet a été réélu président et douze Viceprésidents ont été choisis pour composer le bureau à la tête de Porte de DrômArdèche.

Les 54 conseillers communautaires de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche se sont réunis jeudi 9 juillet à la Halle Betton de Saint-Vallier. En qualité de Président, Pierre Jovet, a ouvert la séance. L'ensemble des élus a, ensuite, procédé au vote du Président pour la mandature 2020-2026.

Seul candidat à l'élection de Président, Pierre Jovet a été reconduit à la tête de Porte de DrômArdèche. Celui, qui est aussi maire de Saint-Vallier depuis l'élection municipale de cette année, a tenu à remercier les élus pour le renouvellement de leur confiance.

Un objectif : la transition écologique et sociale

Une transition sociale et écologique qui sera au coeur de notre projet, a déclaré le Président, fixant le cap de ce nouveau mandat. L'échelon intercommunal est pertinent car adapté pour agir.

Pierre Jovet a assuré que la réussite de ces transitions ne passerait que par la concertation et une grande capacité à innover. C'est pour cela qu'il a proposé d'élargir le bureau de la Communauté de communes aux 35. Voici, dans l'ordre, le résultat des votes.

Les Vice-présidents élus :

- 1^{er} Vice-président : Florent Brunet, en charge des finances, du personnel et de l'administration générale
- 2^{ème} Vice-présidente : Patricia Boidin, en charge de la santé et de la transition écologique et solidaire
- 3^{ème} Vice-président : Aurélien Ferlay, en charge de l'économie, de l'emploi et du numérique

Thierry CHANUT
artisan ébéniste
création et fabrication meubles, cuisines, dressings, ...
L'ATELIER DU BOIS VIEUX
www.atelier-du-bois-vieux.fr
06.86.08.90.20
ebenisterie.chanut@hotmail.fr

Entreprise de Génie Climatique et de Maintenance
MINODIER SAS
Éco Énergie
Énergies Renouvelables
Sanitaire Chauffage Climatisation Electricité
04 75 31 50 89
ZA la Plaine
26140 ANNEYRON
www.minodier-egcm.com

- 4^{ème} Vice-présidente : Marie-Christine Prot, en charge de l'action sociale et de la famille
- 5^{ème} Vice-président : Philippe Delaplacette, en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des projets structurants
- 6^{ème} Vice-présidente : Nicole Durand, en charge de la gestion de l'eau, des rivières et de l'assainissement
- 7^{ème} Vice-président : Gérard Oriol, en charge de la politique de la ville et du renouvellement urbain
- 8^{ème} Vice-présidente : Christelle Reynaud, en charge de l'éducation artistique et de la programmation culturelle
- 9^{ème} Vice-président : David Bouvier, en charge de l'agriculture et des forêts
- 10^{ème} Vice-présidente : Aline Hébert, en charge de la politique en faveur de l'habitat
- 11^{ème} Vice-président : Frédéric Chenevier, en charge des relations aux communes, de la mutualisation et du sport
- 12^{ème} Vice-président : Jérôme Caire, en charge des écomobilités et des déplacements

3- LE FONCTIONNEMENT DES PISCINES CET ÉTÉ

Les trois piscines de Porte de DrômArdèche adaptent leur fonctionnement pour la suite de l'été :

Port du masque obligatoire

En application des consignes nationales, le port du masque devient obligatoire dans les espaces d'accueil et les vestiaires en complément des mesures sanitaires qui étaient déjà en place. Les casiers sont toujours fermés, il faut donc apporter son sac pour ranger ses affaires personnelles. Il est toujours nécessaire de respecter les règles de distanciation, prendre une douche

savonnée avant l'accès aux bassins, se désinfecter les mains et suivre le sens de circulation.

Accès sans réservation ni limitation de durée

Dès le jeudi 23 juillet, les baigneurs peuvent à nouveau venir sans avoir à réserver au préalable et sans limitation de durée

aux horaires d'ouverture suivants :

- Centre Aquatique Bleu Rive (Saint-Vallier) de 10h à 20h
- Piscine des collines (Châteauneuf-de-Galaure) de 12h30 à 18h30
- Bleu Idéal (Hauterives) de 11h30 à 19h

Compte tenu de la fin de la limitation de durée sur site, les tarifs dans les trois piscines reviennent à la normale.

Ouverture de l'espace Wellness

Véritable lieu de tranquillité, l'espace Wellness, ses saunas et ses hammams proposent des créneaux de deux heures tous les jours au Centre Aquatique Bleu Rive de Saint-Vallier (10-12h / 12h30-14h30 / 15h-17h / 17h30-19h). Les capacités d'accueil sont limitées pour garantir une sécurité sanitaire optimale aux usagers.

Reprise des activités

Le niveau de fréquentation observé permet la reprise des activités. Cependant, les places seront là-aussi limitées et un planning d'activité a été mis en place.

• Bleu Rive du 24 juillet au 30 août

AquaGym : lundi de 12h15 à 13h00 ; mardi de 10h00 à 10h45 ; vendredi de 10h à 10h45

AquaBike : mercredi de 12h15 à 13h00

AquaPilate : jeudi de 9h00 à 10h00

• Piscine des Collines du 3 au 30 août

Aquaforme : du lundi au vendredi de 11h15 à 12h00



643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88

www.laquet.fr



État Civil

NAISSANCES

Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.

Livio PEDROSA né le 01 janvier 2020 chez Amandine FREJEAN et Joy PEDROSA

Léa, Cloé MEDALIN née le 09 janvier 2020 chez Victoria VAUCLAIN et David MEDALIN

Léon CHAPEY né le 12 janvier 2020 chez Lison HOAREAU et Maxime CHAPEY

Dina AMRI née le 18 mai 2020 chez Anissa KHOMSI et Brahim AMRI



DÉCÈS

BATIFOL Quentin, 19 ans, le 04 janvier 2020 à Lapeyrouse-Mornay.

VIAL Philippe, 57 ans, le 05 janvier 2020 à Annonay

MERMET Gabriel, 71 ans, le 28 janvier 2020 à Annonay

AUGER Hélène née ARTAUD, 82 ans, le 14 avril 2020 à Lapeyrouse-Mornay

HNYLUCK Eliane née TOUSSAINT, 83 ans, le 27 avril 2020 à Beaurepaire

THOMAS Adrienne née ROBERT, 86 ans, le 13 Juin 2020 à Roybon

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
24/01/2020	MASNADA Siegrid	87 chemin de la clé des champs	Réfection bâtiment	06/02/2020
03/03/2020	SCHWARTZMANN Dominique	622 route de la Deroy	Extension + avancée	En cours d'instruction
06/07/2020	GAILLARD Cyril	2368 route des Sellières	Extension + terrasse + piscine	23/07/2020

ARRÊTÉ N° 2015183-0024

RÉGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

ABOIEMENTS CHIENS

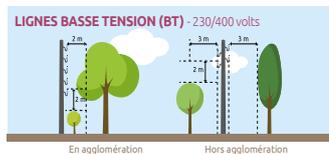
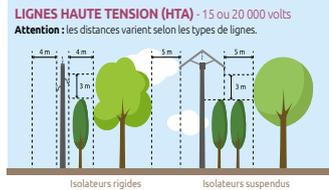
Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.

ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "réensense" d'Enedis.

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété s'il :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.enedis.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

« Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Information coupures, accompagnement en ligne... Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

De nombreux services pour se simplifier la vie !

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application « Enedis à mes côtés » permet d'apporter des réponses toujours plus précises et immédiates aux demandes de ses utilisateurs :

- Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent
- Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- En cas d'absence répétée lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie ;
- La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du ménage ;
- Une FAQ et bien d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage...).
- La recherche des coupures au niveau d'une commune est désormais également possible au niveau d'une rue.
- Pour compléter la liste détaillée des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte zoomable/dézoomable qui trouve tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- Le mobile est aussi la possibilité d'accéder à l'historique des adresses et communes recherchées et de les ajouter à ses favoris.

Une application gratuite disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »

Entretien - Réparation - Vente

MOTOCULTURE

Loisirs & Pro

06 88 61 68 08

371 Route du Mas / 38150 BOUGÉ-CHAMBALUD

Carrelage
Faïence

carrot

JLC Carrelages

Neuf & Rénovation

SONNAY tel : 04 74 84 00 41

Applicateur chape liquide

Arrêté préfectoral n°26-2020-03-25-004

Suite à l'épisode neigeux survenu les 14 et 15 novembre 2019, et au regard de son caractère exceptionnel, le préfet de la Drôme avait temporairement autorisé le brûlage des déchets verts selon l'arrêté n°2013-114-0007. Désormais, plusieurs mois après cet épisode neigeux, cette dérogation n'a plus lieu d'être. A compter du 25/03/2020, tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est à nouveau interdit selon l'arrêté n°26-2020-03-25-004, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.

PERMANENCE CAF

Une permanence d'accompagnement pour la démarche CAF est assurée en Mairie tous les jeudis de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). *Sous réserve de modification ou annulation en raison de l'épidémie.*

CARTE GRISE



Pour effectuer une demande de carte grise durant la saison estivale, lors de l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisant, il suffit de quelques grains de pollen pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, ... En Rhône-Alpes, selon une étude commanditée par l'ARS et réalisée en 2014 par l'Observatoire régional de la santé avec l'IPSOS, la prévalence de l'allergie à l'ambroisie est de 13% en moyenne. Et atteint 21% de la population dans les zones infectées. Dans le département de la Drôme, il est possible d'estimer, d'après cette étude, que plus de 20 000 personnes seraient allergiques à l'ambroisie.



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes Éco-citoyens



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (verrat pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts, golfs (hors greens et départ de golf), stades et autres espaces sportifs. Arrosage interdit des potagers entre 6h et 20h.



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



INTERDICTION de remplir les piscines (hors compléments et nouvelles constructions) et de remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau à usage personnel



INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques) et de laver les terrasses et façades

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>

Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse



PÔLE BOIS
189, CHEMIN DE COMBALON
38270 BEAUREPAIRE

PÔLE ALU
950, ROUTE DE LA VALLÉE
26390 HAUTERIVES



CONCEPTION, FABRICATION ET POSE

Fermetures en bois, alu et mixte bois/alu
Tout type de portes... Toute catégorie de
fenêtres... Agencement et finition...

www.proponnet-menuiserie.com

Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56
contact@proponnet-menuiserie.com

Comment identifier l'ambroisie ?

Ses feuilles sont profondément découpées, vertes sur les 2 faces et n'ont pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle). Sa tige est plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.



Où trouve-t-on l'ambroisie en Drôme ?

La Drôme fait partie des 5 départements de la région Rhône-Alpes les plus touchés par la présence d'ambroisie. Variant de 20cm à 2m de hauteur selon le niveau de stress des terrains, l'ambroisie se retrouve sur tous les terrains remaniés, des chantiers récents, des lits de rivières, dans des champs, sur des bords de route, dans des jardins, ...

Comment l'éliminer ?

Si l'arrachage est possible, il doit être effectué à partir de juin à début juillet et pas avant, sinon d'autres graines peuvent germer à la place des plants arrachés. A défaut, la coupe doit être effectuée au moins deux fois, courant juillet puis août, avant l'arrivée des tiges florales.

Comment signaler / que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache.

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a eu seulement quelques plants : je l'arrache.

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infectée grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie.

Pour cela 4 canaux différents :

Site internet : www.signalement-ambroisie.fr

Application smartphone iOS et Androide 4

Adresse mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone : **09 72 37 68 88**

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en oeuvre les actions permettant de l'éliminer.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h15 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h15 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :

14 h 30 du lundi au vendredi

10 h 30 le samedi

De nombreux services sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées au CCP
 - des procurations liées aux services financiers
 - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.



Le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) assure la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

Parmi les différents services assurés par la régie, la collecte des recyclables au niveau des PAV (point d'apport volontaires) est celle qui suscite peut-être le plus d'interrogations de la part des administrés : quel matériau dans quelle colonne aérienne ? Où vont les déchets ? S'ils sont valorisés pourquoi la collecte sélective coûte-t-elle au lieu de rapporter ?

Un petit rappel des consignes de tri n'est jamais inutile...



Le verre est recyclable à l'infini : un simple passage en centre de traitement pour écarter les quelques indésirables (couvercles, bouchons, attaches métalliques de bocaux, etc.) et séparer le verre incolore du reste et le tour est joué : le verre est refondu pour redonner vie à un nouvel emballage.

Les papiers et cartons collectés dans les colonnes sont acheminés au centre de tri de Portes les Valence (SYTRAD), sont triés en plusieurs catégories (dont les indésirables) et orientés vers différentes usines de fabrication.

Les emballages plastiques et métalliques déposés dans la colonne « corps creux » sont également vidés par les camions de collecte au centre de tri du SYTRAD à Portes lès Valence et triés par nature (PET, PEHD, acier, aluminium) avant d'aller dans les usines de recyclage adap-

tées pour devenir des tuyaux, des cadres de vélos ou des pulls...

Le SIRCTOM utilise des camions compacteurs pour ramasser les « fibreux » (papier carton) et les « non fibreux » (emballages plastiques et métalliques) afin de limiter les rotations vers le centre de tri.

Cette opération ainsi que le tri ont un coût pour la Collectivité, partiellement compensé par les soutiens des éco organismes

En résumé, participer à la collecte sélective est à double effet positif : c'est l'étape initiale indispensable pour permettre une nouvelle vie à nos déchets mais c'est économiquement avantageux !

Enfin, le SIRCTOM ce sont aussi 5 déchetteries, accessibles, sur présentation de la carte délivrée en Mairie pour les particuliers et au siège du SIRCTOM pour les professionnels, 6 jours par semaine selon les horaires suivants :

9h/12h -13h15/17h en hiver et 8h30/12-13h/18h en été.

Tous les déchets de gros gabarit, qui ne peuvent pas être déposés dans les conteneurs semi enterrés doivent y être apportés. De même, les produits dangereux (peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc.), les huiles usagées, les batteries, les ampoules et néons, les pneumatiques et déchets en amiante lié. Ce sont plus de 20 catégories de déchets qui y sont acceptés, avec des filières de valorisation ou de traitement adaptées à chaque fois.

Avec des coûts de traitement bien supérieurs pour les ordures ménagères, il est économiquement pertinent d'aller en déchetterie plutôt qu'à l'ilot propreté !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web : <http://www.sirctom.fr/>

La légende d'Argos et NC DISTRIBUTION s'unissent pour vous apporter le meilleur pour vos compagnons à 4 pattes



Educatrice canin diplômée d'Etat
Spécialiste des comportements
canins et félins depuis plus de 10 ans

26210 MORAS EN VALLOIRE
Tél : 06 68 26 57 26

Nouveau local

Email : lalegendedargos@gmail.com
Site internet : www.la-legende-dargos.com



04 75 03 12 80

NC Distribution

Grossiste nutrition canine et féline

ALIMENTATION CHIEN / CHAT et ACCESSOIRES
pour PARTICULIERS et PROFESSIONNELS
(Éleveurs, magasins spécialisés, jardinerie indépendantes, refuges...)

591 route de la gare 26210 EPINOUBE
email : ncdistribution.epinouze@gmail.com

Composter ses déchets fermentescibles

Les déchets organiques produits à la maison (épluchures de légumes, restes de repas...) représentent près de 40% de notre poubelle « grise » d'ordures ménagères. Nous pouvons agir concrètement en valorisant nous-mêmes ces déchets grâce au compostage !

Une opération 100 % bénéfique, permettant de :

1. utiliser un engrais naturel, non polluant et gratuit pour ses plantations,
2. créer du lien avec ses voisins (logement collectif ou copropriété),
3. réduire le poids de sa poubelle (moins 160 kg par habitant et par an en utilisant un composteur ou lombricomposteur !).

Entretenir, réparer, réutiliser

Nous pouvons arrêter de jeter systématiquement nos déchets en utilisant d'autres alternatives !

1. transformer et réparer ses objets permet de leur offrir une seconde vie,
2. acheter des produits de seconde main (occasion ou reconditionné), vendre voire échanger entre amis ou collègues de bureau,
3. emprunter (livres, outils...) ou louer plutôt qu'acheter.

Diminuer le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire (restes, fruits et légumes abîmés et non consommés...) représente entre 20 à 30 kg

par personne et par an, soit l'équivalent d'un repas par semaine, dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés.

Nous pouvons facilement réduire ce gaspillage avec certains gestes :

1. avant les courses, faire le point sur ce qui reste dans son réfrigérateur et préparer une liste,
2. en magasin, vérifier bien les dates limites de consommation des produits frais et adapter la quantité à ses besoins,
3. veiller à la bonne conservation des aliments pour éviter qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement,
4. cuisiner en priorité les aliments entamés ou bientôt périmés.

Refuser certains produits

Lors de nos achats, nous pouvons :

1. supprimer les produits à usage unique (lingettes, couverts, assiettes en plastique et gobelets jetables, nappes et serviettes en papier...),
2. privilégier les produits de qualité (robustes...) réutilisables, réparables ou démontables (plus faciles à réparer en cas de panne !),
3. choisir les produits peu emballés, les emballages recyclables, les écorecharges, les piles rechargeables, les produits en vrac...

PANNEAU POCKET



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store** ou **PlayStore**

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !





• Club de l'Amitié

Le club a repris au mois de Janvier.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 16 Janvier : les membres du bureau ont été réélus à l'ensemble des présents.

Ce bureau est identique à celui des années précédentes, avec comme présidente Monique SURDON.

Le 13 Février on a goûté d'excellentes crêpes réalisées par les adhérents du club.

Le 20 Février nous avons eu notre concours de belote qui a réuni 52 doublettes. Tout s'est très bien passé.

Notre dernière activité a été réalisée le 12 Mars : il s'agissait de goûter les bugnes et après STOP COVID.

Pendant le confinement, nous avons eu le regret de perdre 2 membres du club : Mr Lucien ROCHE et Mme Hélène AUGER.

Hélène avait pris la direction du club durant l'année 2017 et nous ne pouvons que la remercier pour cette précieuse aide.

Pour la suite de l'année 2020, nous avons pris la décision d'arrêter les réunions du club, mais l'année prochaine nous espérons pouvoir les reprendre tous les quinze jours.

Par contre, nous ne demanderons pas de cotisation pour l'année 2021.

Bon courage à tous et à l'année prochaine.

Dates à retenir 2020

Septembre

VENDREDI 4 Concours de pétanque semi-nocturne du CSL

SAMEDI 5 Forum des associations gymnase St. Sorlin en Valloire

DIMANCHE 20 Randonnée cyclotouriste avec l'association **PEDALONS POUR EUX**

Octobre

DIMANCHE 18 Journée du club Auto-Nostalgie

SAMEDI 24 Loto du CSL

DIMANCHE 25 Bourse aux jouets du comité des fêtes

Novembre

MERCREDI 11 Commémoration

SAMEDI 28 Repas des aînés

Décembre

VENDREDI 11 Soirée autour de Noël avec l'association « VALLOIRE LOISIRS »

DIMANCHE 13 Matinée boudin du CSL

SOUS RESERVE
DE MODIFICATION
EN RAPPORT
AVEC LA
CRISE SANITAIRE.



• Club Sportif Lapeyrouisien

Ami(e) du Club Sportif Lapeyrouisien, bonjour !
La saison 2019-2020 s'est terminée au mois de Mars en raison du Covid-19.

Cette saison, nous avons deux équipes engagées qui ont de bons résultats avec notre entraîneur et joueur Kévin POULAIN.

Suite au confinement, l'équipe Fanion termine à la première place : nous montons en D4.

L'équipe 2 encadrée par Ahmed KLOUA termine en milieu de tableau et reste en D5.

Pour la saison à venir, il y a un effectif d'une quarantaine de joueurs.

Les entraînements reprendront le Vendredi 31 Juillet 2020 à 18h30 au stade.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous rejoindre ou venir essayer lors des entraînements.

Vous pouvez contacter le Président Monsieur Marius GIRARD au 04.75.31.12.77 ou 06.62.80.48.37.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau, membres et joueurs pour le travail effectué lors des manifestations et leur présence pour cette saison.

Merci à nos sponsors pour les équipements et les panneaux publicitaires.

Dates à retenir :

Vendredi 4 Septembre 2020 : Concours de pétanque semi-nocturne

Samedi 24 Octobre 2020 : Loto

Dimanche 13 Décembre 2020 : Matinée boudin

Bonnes vacances à toutes et à tous.

• Tennis de Lapeyrouse

Cette année l'assemblée Générale du club de tennis de Lapeyrouse-Mornay n'a pu avoir lieu comme chaque année fin Avril. Nous reportons cette assemblée au mois de septembre. Toute personne souhaitant faire partie du bureau de cette association peut en faire la demande dès à présent auprès des personnes ci-dessous.

Bureau actuel :

Président : Alain JULIEN

Secrétaire : Isabelle COMBET

Trésorier : Michel JOVANOVIC

Les cartes ont été mises en vente fin juin, nous vous prions de nous excuser de ce retard. Les cartes restent aux mêmes tarifs que 2019.

Il est rappelé que dans les conditions actuelles, les gestes barrières doivent être respectés.

RAPPEL TARIFS

- **Habitants de Lapeyrouse Mornay :**

Adulte 20 €, Couple 30 €, jusqu'à 14 ans 9 €

- **Personnes n'habitant pas à Lapeyrouse Mornay :**

Adulte 25 €, Couple 45 €, jusqu'à 14 ans 12 €

Caution clé 16 €.

TICKET INVITE 3,00 € en vente à la mairie
(à prendre à l'avance)

LOCATION des 2 JEUX: 100,00 € par jour

CARTES en vente au secrétariat de mairie

L'état des courts se dégrade de plus en plus. D'ici la fin d'année, nous envisageons une réparation provisoire aux endroits les plus dégradés.

Cette année encore, nous organiserons dans la mesure du possible une matinée en octobre.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances.

David
MORCILLO
Artisan carreleur

Pose carrelages / faïences

722 Chemin du Murinais
26210 EPINOUBE

☎ 04 75 31 62 44

☎ 06 62 16 62 44

Gym et Marche Nordique

**Participation record à la rando carnaval
du dimanche 23 février 2020
Les membres de l'association ont accueilli
560 marcheurs au stade !**

Le soleil était au rendez-vous pour parcourir les différents circuits (6, 12, 16 et 25 kms) traversant les communes alentours avec des ravitaillements sur plusieurs lieux.

A l'arrivée chaque participant a reçu l'assiette du randonneur avec un bol de soupe de courge.

Nos bugnes ont eu un grand succès comme chaque année.

Comme le veut la tradition à 16h nous avons fait brûler Mr Carnaval. Nous en profitons pour remercier Henri pour sa fabrication.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre 5^{ème} RANDO CARNAVAL le dimanche 21 février 2021 !

**Les 2 premières séances
sont gratuites**

**Forfait zumba, gym
et marche active =
90 euros**

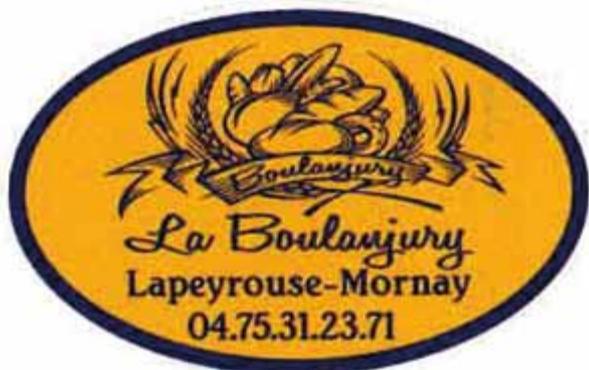
**Bel été à tous !
Reprise des cours
à partir du lundi 7 septembre 2020,
venez nous rejoindre !**

RENSEIGNEMENTS : 06 31 08 29 97



**Geste commercial de 10 €
pour toute réinscription
à la gym et/ou zumba
suite à l'arrêt des cours en mars
dû à la crise sanitaire.**

COURS	HORAIRES	TARIFS pour l'année
ZUMBA avec Alexis à la Salle des Fêtes	LUNDI de 20h30 à 21h30	90 euros pour le cours du lundi et/ou jeudi
GYM (renforcement musculaire, circuit training, step) avec Françoise à la Salle des Fêtes	JEUDI de 20h à 21h	
MARCHE ACTIVE Départ du stade pour les 2 premiers cours ensuite lieux variés	VENDREDI de 18h30 à 20h30	10 euros



**Electricité Générale
& Industrielle**

S.A.R.L. FIARD

**Les Blaches
38270 JARCIEU**

Tél./ Fax. : 04 74 79 44 89 - Mobile : 06 86 82 57 52



• Club Informatique & Multimédia

Le club informatique et multimédia a eu, comme nous tous, une saison mouvementée. Mais dans ces moments-là, l'innovation est toujours présente. Le club l'a encore prouvé.

Le club a organisé un concours photo et des ateliers en téléformation en adaptant ses ateliers pour la téléformation. Citons notamment un atelier « création d'avatar », ou un atelier « montage vidéo » où un formateur interagit avec lui-même à l'écran. Le formateur et son jumeau se sont donnés la réplique dans un jeu d'acteur improbable. Tout cela a été réalisé, bien évidemment, avec des logiciels gratuits et en français.

Pour la rentrée 2020, Serge et Didier, les formateurs qui oeuvrent sur Lapeyrouse Mornay, vous proposeront des ateliers encore plus ludiques avec encore plus de pratiques.



Le club informatique et multimédia est ouvert à toutes et à tous et a à coeur de proposer des solutions innovantes, mais simples, pour répondre précisément au besoin de ses abonnés.

L'inscription au club est ouverte toute l'année, nous serons heureux de vous accueillir.

Plus d'informations :

Visitez notre site Internet :

<http://www.informatiquemultimedia.fr> ou notre

Facebook :

<https://www.facebook.com/ClubInformatiqueMultimedia/>

• Comité des fêtes

Le Vendredi 17 Juillet a eu lieu Le Marché Nocturne et des plateaux repas ont été servis par le Comité des Fêtes.

INFO -> si vous êtes intéressé pour la location de vaisselle, chambre froide ou chapiteau :
Vous pouvez contacter Madame Nadine GOUDARD au 06 31 08 29 97.

Merci de prévoir la réservation une semaine à l'avance.

Toute personne souhaitant s'investir au niveau du Comité des Fêtes peut contacter la Présidente Madame Nadine GOUDARD au 06 31 08 29 97.

Dates à retenir :

Dimanche 25 Octobre -> bourse aux jouets

Dimanche 25 Avril -> brocante

**Nous vous souhaitons
de passer de bonnes vacances.**

**Particuliers - Professionnels
Associations**

VINS - SPIRITUEUX - BIÈRES - CAFÉ

La Cave à Didier

38270 BEAUREPAIRE

DIDIER SEGUI

C10

Lundi 9h - 12h / 14h - 17h, mardi au samedi 9h - 12h30 / 15h - 19h15

ZA les Fromentaux Rte de Lens Lestang - 38270 BEAUREPAIRE

www.didier-segui.fr 04 74 84 36 93 lacaveadidier@didier-segui.fr



• Bibliothèque Municipale

Suite à l'exposition sur le RADAJASTHAN, la bibliothèque municipale a organisé une exposition avec les artistes Lapeyrousiens, qui a remporté un certain succès.

Vous avez été nombreux à venir découvrir des sculptures, icônes, supports tablettes et livres en tissus, décorations de Noël, peinture sur porcelaine, patchworks, images, tableaux peints, vannerie.

Nous envisageons de renouveler cette expérience, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Et pour cette nouvelle rencontre, une partie serait réservée aux collectionneurs (timbres, monnaies, capsules, papillons, pochettes allumettes, fers à repasser etc.).

Les personnes désireuses de participer à cette aventure sont invitées à prendre contact avec la bibliothèque lors des permanences du mercredi et du samedi.

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte :

Le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30.

Les bénévoles vous réservent le meilleur accueil, nous vous espérons nombreuses et nombreux, pour venir découvrir les quelques 1200 livres, documentaires, BD mis à votre disposition, et renouvelés périodiquement avec la Médiathèque de SAINT-VALLIER.

La cotisation annuelle reste inchangée soit 10,00 € par adulte, et gratuité pour les enfants mineurs.



La bibliothèque sera ouverte tous les samedis du mois d'AOÛT.

• Amicale des anciens d'AFN

L'année commence par le tirage des Rois le 4 Janvier 2020. Le 14 Février 2020 première réunion pour définir les activités 2020, ce fut la dernière : voyage annulé, manifestations déprogrammées.

Pour le 8 mai : Une simple délégation de 3 personnes avec Mme DURAND Nicole, Maire de Lapeyrouse Mornay et 2 personnes du Conseil Municipal, une brève cérémonie, drapeau et dépôt de gerbe au monument aux morts.

Comme tout le monde nous prenons patience et appliquerons les règles de précaution.

Nous rendons hommage aux victimes de cette pandémie. Bravo aux soignants et au corps médical, sans oublier les intervenants.

Communication visuelle
Travaux d'impression

**ATELIER
IMAGE**

06 67 82 23 89
26210 EPINOUBE

**Donnez des couleurs
à votre communication**

EURL FAYANT 06.75.33.97.24

FAUCHAGE
DEBROUSSAILLAGE
ELAGAGE

375, boucle du sonaillet
38260 PAJAY
christophe.fayant@hotmail.fr



• Elan de la Valloire

Cette année, en raison du Covid, la saison d'hiver au chalet s'est terminée plus rapidement que prévu.

Le 15 février nous avons organisé notre soirée habituelle avec le groupe de jazz manouche « Balkano Swing Quartet », et le nombreux public a apprécié les rythmes et l'ambiance.

Le samedi 14 Mars a eu lieu l'assemblée générale de l'AEP, qui fut la dernière réunion avant le confinement. En raison de celui-ci, nous n'avons pu recevoir personne au chalet, et par ailleurs, nous ne pouvions pas nous y rendre. Il n'y a donc pas eu d'avancement dans les travaux démarrés sur le chalet Madone, et malheureusement pas



de rentrée d'argent.

Après trois mois de fermeture du chalet, une équipe de bénévoles a pu remonter fin Juin pour un grand nettoyage extérieur, et comme l'herbe était très haute, cela a demandé un travail beaucoup plus important que d'habitude.

Quant à l'intérieur, araignées et poussières avaient eu le temps de bien s'installer !!!

A ce jour, avec le respect des règles d'hygiène bien entendu, le chalet est à nouveau ouvert à

la location.

Si vous souhaitez venir respirer l'air des montagnes, n'hésitez pas à appeler le 04 75 31 73 28 ou 06 32 00 06 27.

Pour consulter le site : www.chaletdeshugues.fr



• Club Auto Nostalgie 26

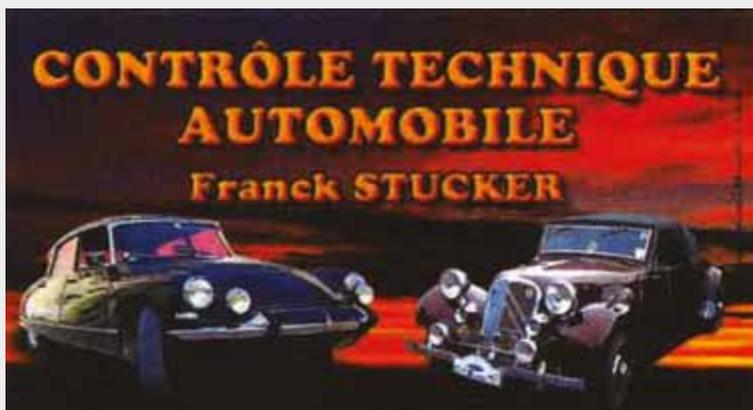
Compte tenu des règles sanitaires, nos manifestations organisées après le 10 mars ont été annulées.

Seule la matinée diots-frites-huitres du 1^{er} mars a pu être réalisée avec un succès réduit compte tenu des consignes de prudence sanitaire.

Le 28 juin dernier, nous avons organisé une sortie d'une journée regroupant 14 véhicules pour 24 participants.

Ce fut un véritable succès. Nous sommes allés à Charavines où nous avons pu déjeuner au bord du lac sous un beau soleil. L'après-midi fut consacré à la visite du château de Virieu. Malheureusement

celle du musée de la galoche n'a pas pu se faire du fait des règles sanitaires.



62 AVENUE LOUIS MICHEL VILLAZ
ZC LE SUZON (DERRIÈRE AGRI SUD-EST)
38270 BEAUREPAIRE

TÉL. 04 74 79 04 96

• Sou des écoles

Cette année encore, le Sou des Ecoles de Lapeyrouse-Mornay a répondu présent pour le plus grand bonheur des enfants !

Une année qui restera tout de même marquée par l'épisode COVID-19 avec beaucoup de manifestations annulées comme la matinée Couscous ou encore la Sérénade mais notre plus grand regret restera la Kermesse qui vient chaque année clôturer l'année scolaire.

Heureusement, de beaux moments ont eu lieu comme les ventes de gâteaux confectionnés par les enfants de l'école, le LOTO de décembre, la journée de Noël, la matinée « Boudin » de janvier ainsi que la boum du Carnaval où petits et grands ont pu danser et s'amuser ! Tous ces événements auront permis de financer les petits déjeuners, le cycle cirque, des sorties spectacles, de beaux cadeaux et du matériel pour l'école et grâce à la collaboration et l'investissement de l'équipe enseignante, nous avons pu offrir, à chaque élève, une photo de classe improvisée en souvenir de cette année un peu particulière...

Enfin des casquettes, stylos et cahiers ont été offerts aux élèves de CM2.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui répondent présentes aux manifestations et qui contribuent grandement à la vie du Sou, la Municipalité, le Comité des fêtes, la Communauté de Commune, la Boulanjury, Marius, La Cabane, l'équipe enseignante, les parents d'élèves, les habitants du village ainsi que l'ensemble des membres du Sou des Ecoles !



Nous vous attendons nombreux l'année prochaine, pour collaborer et partager ensemble, ces moments de convivialités avec pour

commencer l'année les petits déjeuners qui sous réserve devraient se tenir les 14-15 et 17 septembre 2020 ainsi que l'Assemblée générale qui se tiendra le 18 septembre 2020.

Nous avons besoin de vous pour l'école, les enfants et notre village !

Et n'oubliez pas, vous pouvez retrouver toutes les informations du Sou ainsi que les dates de notre calendrier en suivant notre page Facebook : Sou des écoles de Lapeyrouse.

Très bonnes vacances à toutes et tous !



La Cabane a fait «Peau Neuve»
Venez nous rendre visite
dans cette nouvelle ambiance !



Chez vous, chez nous ou ailleurs :
Mariage - Anniversaire - Repas d'entreprise, de Famille - Inauguration...
Nous vous accompagnons en toutes circonstances

Suivez nos soirées à thème sur  La Cabane - Contactez-nous au : 07 88 89 90 24



• Valloire Loisirs

Une association intercommunale
au service de l'animation locale

PERMANENCE D'ACCUEIL :

1, rue de la mairie à EPINOUBE

au 1^{er} étage du bâtiment de la Mairie (ascenseur),
l'atelier Poterie est au 2^e étage (ascenseur).

Tél : 04 75 31 76 83

mail : assoc.valloireloisirs@orange.fr - site : valloire-loisirs.fr

ACCUEIL :

lundi et mardi, vendredi : 9H-12H, 14H-17H
jeudi : 14H-17H

ESPACE DE VIE SOCIALE : Activités, spectacles :
Rachel PESSEAS, permanente :

ACCUEIL DE LOISIRS : Véronique BOUTEILLON,
directrice : 06 74 26 64 47

COMPOSITION DU BUREAU : Présidente : Hélène
THINON, Vice Présidente : Delphine RIGOUGY,
Trésorier : Bernard CLAIN, Trésorier Adjoint : André
GUIDONI, Secrétaire: Marie Noëlle COLOMBET,
Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

• **DES PROPOSITIONS pour tous les âges**

mis en oeuvre par Rachel, Véronique, Magali, les
animateurs du centre de loisirs, les techniciens d'ac-
tivités, les administrateurs bénévoles avec le soutien
financier du SIVU de la Valloire pour le développe-
ment socioculturel (6 communes), de la CAF et de la
CCPDA.

• **UN ACCUEIL DE LOISIRS intercommunal** à partir
de 3 ans, le mercredi et durant les vacances scolaires
de 7H30 à 18H, dirigé par Véronique BOUTEILLON,
propositions adaptées selon les âges



• **UN ACCOMPAGNEMENT pour vos Démarches CAF** (Rachel) Permanences à LAPEYROUSE MORNAY (mairie) le jeudi de 9H à 12H (sauf vacances scolaires)

CALENDRIER

• **ASSEMBLEE GENERALE 2019**

VEND 18 SEPTEMBRE 18H30

Salle des Fêtes Lapeyrouse

• **SALON DE PEINTURE**

26 SEPTEMBRE /04 OCTOBRE

CONCERT VEND 25/09

Salle arts plastiques Lens Lestang

• **COMEDIE ITINERANTE LA VIE INVISIBLE**

MARDI 06 OCTOBRE à 20H Salle Annexe Saint Sorlin

• **ACCUEIL DE LOISIRS**

LUNDI 19 au VEND 30 OCT Ecole Epinouze

• **PROJECTION/ECHANGE**

SUR LES TRACES DES PYGMÉES DU CONGO

JEUDI 22 OCT à 14H30 Salle Périscolaire Epinouze

• **LA FOLLE ÉPOPÉE D'UNE FAMILLE FORMIDABLE**

VENDREDI 23 OCT à 20H30 Salle des Fêtes Moras

• **PARTAGER ET CONSOMMER AUTREMENT -**

ATELIERS, CONFÉRENCE/DÉBAT

Salle des Fêtes Lens Lestang

• **SOIRÉE FAMILIALE DE NOËL**

VEND 11 DECEMBRE Salle des Fêtes Lapeyrouse

• **COMEDIE ITINERANTE**

JEUDI 21 JANVIER 2021 20H

Salle des Fêtes Epinouze



368 route de Manthes

38270 BEAUREPAIRE

TEL: 04 74 53 98 77

E-mail : deco.valloire@wanadoo.fr

26 LENS-LESTANG



NETTOYAGE PARTICULIERS / PROFESSIONNELS

Vitres, Vérandas, Collectivité, Terrasse, Mur
de clôture, Locaux, Partie commune, Décapage
de sols, Etc.....

06-24-49-09-51

Devis rapide et
gratuit

clair-net@sfr.fr

• Eglise Saint Henri

1 - Les paroissiens sont heureux de retrouver progressivement la vie de communauté, l'Eucharistie, les temps de prières et peu à peu les rencontres et les rendez-vous ! Pendant ce long temps de confinement un grand nombre de paroissiens ont pu suivre les messes à la télé. Sur Internet les offices de la semaine Sainte ainsi que Pâques et l'Ascension ont été retransmis de l'église d'Epinozue grâce au concours avisé de la famille Revol.

2 - Attention les horaires des messes dominicales changent jusqu'à la Toussaint. Se référer à la feuille d'annonces affichée à l'église.

Les messes de la semaine reprennent aux horaires, lieux et rythmes habituels.

Les accueils ont repris depuis le 3 juin à la cure d'Anneyron, retenir les horaires d'été :

- **Juillet** : mardi et samedi de 9 h 30 - 11 h 30.

- **Août** : mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

En cas d'urgence joindre le numéro 06 33 96 47 33 ou s'adresser aux responsables de Lapeyrouse.

Vous pouvez laisser un message, vous serez recontacté.

Notariat paroissial, à propos des extraits de baptême, adresser les demandes à « Paroisse ND de la Valloire. Notaire paroissial ANNEYRON - 04 75 31 50 79 - mail : ndvalloire@wanadoo.fr.

Indiquer pour les personnes baptisées dans un des 12 villages de la paroisse :

- Le nom, les prénoms, date et lieu du baptême.
- L'adresse de la personne qui demande l'extrait.
- La destination de l'extrait
- Accompagner la demande d'une enveloppe timbrée pour l'envoi.

A propos d'extrait de mariage : pour les mariages, la demande et l'envoi se font directement avec le prêtre responsable du dossier.

Se marier en 2020 - Les nombreux couples qui avaient prévu de se marier cet été souffrent car la crise sanitaire a bouleversé leurs vies et leurs projets.

Certains ont reporté leur mariage, d'autres sont dans l'incertitude. Monseigneur Feillet et le Service National Famille et Santé de la conférence des évêques de France proposent un temps de discernement ce sont des suggestions pour vous aider à vivre cette situation inattendue et voir si cette épreuve pourrait aussi ouvrir en même temps quelque chose de positif. Les équipes Mariage de la paroisse NDV seront à votre disposition dès la publication des décisions liées au déconfinement.

3 - Funérailles

A la date du 4 Juin 2020, nous avons reçu les dernières

consignes données par le Père HERAUD :

- Familles à l'intérieur de l'église 20 personnes au maximum avec masque, gestes barrières, gel hydro alcoolique placé à l'entrée.

- les autres personnes restent à l'extérieur.

4 - Messe St Henri, nous allons fêter le saint de notre clocher, (un peu en avance !) samedi 11 juillet au cours de la messe de 18 h 30.

Pas d'apéritif cette année à la sortie en raison des règles sanitaires !

5 - Repas de Manthes et Lapeyrouse : Nous envisageons celui-ci en avril 2021 ! la date vous sera annoncée bientôt. Les chèques et espèces déjà versés vont vous être remboursés si vous le désirez !

La Ronde des clochers Découvrir en marchant les clochers de notre territoire ! C'est ce que propose l'équipe paroissiale qui organise le 20 septembre une marche au départ de Mantaille, 3 parcours, visite des églises du Bancel.

6 - Le bulletin de Juillet va être mis dans les boîtes aux lettres, « regards et réflexions sur le confinement, déconfinement ...et après ... ? »

7 - Appels aux dons : Bien-sûr, églises fermées, cultes supprimés, mais nos prêtres, peu nombreux mais là auprès de nous, les locaux toujours là aussi, à maintenir, entretenir, alors nous devons pour notre communauté essayer de penser à ces sujets et donner un peu d'argent pour faire face à ces moments difficiles ! Merci.

8 - Nous accueillons Mme Bousquet Brigitte dans notre équipe avec beaucoup de plaisir.

Toute nouvelle évolution des mesures sanitaires sera expliquée sur le site - consultez le régulièrement !

Nous vous souhaitons un bel été pour chacun !

CONTACTS :

Accueil-Secrétariat : Cure d'Anneyron, 9 place de l'église, 26140 Anneyron

Tél/Fax : 04 75 31 50 75

E-mail : ndvalloire@wanadoo.fr

Site internet : <http://ndvalloire-valence.cef.fr>

Permanences : Le mardi de 9h30 à 11h30
Le jeudi de 9h30 à 11h30
et de 15h à 17h,
Le vendredi de 15h à 17h,
Le samedi de 9h30 à 11h30

Equipe curiale :

p. Bernard HERAUD, p. Olivier Peyron (week-end)

à Lapeyrouse:

Jacqueline CLOT-DURBET 04 75 31 93 10

Martine DURAND 06 71 06 59 15

M. Hélène et André MUETON 04 75 31 98 65



• Pédalons pour eux

Une première année positive pour l'association : 14 nouveaux adhérents, de belles sorties cyclo, un road trip à vélo et une randonnée cyclotourisme, un beau programme !

De belles sorties cyclo

Légèrement retardées par la crise sanitaire, nous avons pu débiter les premières sorties cyclotourisme avec les adhérents en juin. De 30 à 75 km, nous avons pédalé à la découverte de notre territoire (Lapeyrouse et ses environs, la (re)découverte de la Via Rhôna jusqu'à Saint Vallier, balade au coeur des vignes du Beaujolais).

Par groupe de 10 ou chacun avance à son rythme, et ainsi nous avons déjà partagé d'agréables excursions tous ensemble.

Un road trip à vélo

Nous avons malheureusement été contraints de reporter notre road trip à vélo de 650 km (La Rochelle - Hendaye prévu initialement du 28 mai au 7 juin) à l'année prochaine suite à la pandémie. Mais comme notre but est de pédaler pour soutenir cette année l'association Lucioles, nous avons donc organisé un mini road trip de 250km au départ de Genève jusqu'à Lyon par la Via Rhôna du 23 au 27 juillet. 7 nénettes ont accepté de pédaler ensemble pour les enfants. Une magnifique aventure solidaire, un beau challenge, de belles rencontres et puis une merveilleuse surprise nous attendait sur notre parcours, nous avons été accueillies à notre première étape par l'association Lucioles. Rendez-vous l'année prochaine pour notre prochain road trip à vélo !



Une randonnée cyclotourisme

Vous faire partager un moment convivial, vous faire apprécier les promenades à vélo, et pédaler pour aider les enfants hospitalisés, voilà l'objectif de cette journée. Le 20 septembre nous vous invitons

à nous rejoindre à partir de 8h30 jusqu'à 11h30 au stade de Lapeyrouse, pour pédaler seul(e), entre amis ou en famille. Le prix est libre, gratuit pour les moins de 12 ans (casque obligatoire pour les - de 12ans). Trois itinéraires : 12km familles avec une chasse au trésor tout au long du parcours pour les enfants, 28km amateur ou bien

40km sportif. Après l'effort, le réconfort !

un petit casse-croûte vous attend à l'arrivée.

Rejoignez-nous le 20 septembre prochain pour une belle journée de partage.

Adhérents, Bénévoles, Partenaires, Sponsors c'est ensemble que nous réussissons de belles choses.



Association Pédalons pour eux

335 route de la Ranche

26210 Lapeyrouse Mornay

association.pedalonspoureux@gmail.com

Présidente : GOLIC Sophie : 06 17 47 97 97

www.associationpedalon.wixsite.com/pedalonspoureux

www.facebook.com/pedalonspoureux



EURO FACADE

Père et fils
Depuis 1985

Spécialiste du pisé

Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre - Finitions personnalisées

Isolation thermique
par l'extérieur
Agréé certifié
Qualibat RGE

22 impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse-Mornay

Port. 06 80 08 39 59 - 06 78 30 12 31

Mail : euro.facade@hotmail.fr - www.ravalement-facade-drome-isere.fr



GENDARMERIE 17
 Brigade de MORAS 04 75 31 90 61
 SAMU 15
 POMPIERS 18
 Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
LAPEYROUSE / MAIRIE 04 75 31 90 90

ECOLE PUBLIQUE 04 75 31 95 77

CANTINE et GARDERIE 06 37 49 52 15

BIBLIOTHEQUE 04 75 31 99 67

POSTE 04 75 31 36 82

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
 ENEDIS (EDF - GDF) 09 69 32 18 55

ENEDIS Dépannage 09 72 67 50 26

LINKY 0 800 05 46 59

EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 04 69 66 35 00

18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY

ORANGE 39 00

DÉCHETTERIE 04 75 31 75 95

« Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN

SPANC 04 75 31 78 39

VALLOIRE LOISIRS 04 75 31 76 83

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
HOPITAL DE ST VALLIER 04 75 23 80 00

rue P. Valette

URGENCES DE ST VALLIER 04 75 23 80 50

Maison Médicale de GARDE 04 75 47 59 34

de ST VALLIER

Au sein des services des urgences de St Vallier,
 des médecins généralistes reçoivent :

• En semaine : de 20h à minuit

• Samedi de 14h à minuit • Dimanche de 9h à minuit

HOPITAL DE VIENNE 04 74 31 33 33

Mont Salomon

HOPITAL DE ANNONAY 04 75 67 35 00

rue Bon Pasteur

CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE 04 74 29 28 28

ROUSSILLON

CABINET INFIRMIERS 04 75 31 64 72

ST SORLIN en VALLOIRE

TAXI ADT 04 75 31 85 93

LAPEYROUSE-MORNAY 06 63 84 93 93

CARSAT 39 60

35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03

EOVI 04 75 23 89 09

Service d'Aide et de Soins à Domicile 04 75 31 59 78

ST SORLIN en VALLOIRE

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 68 83 77

Centre Médico Social HAUTERIVES

CENTRE DES IMPOTS 04 75 05 80 00

BP 109 Quai Ste Claire
 26100 ROMANS S/ ISERE

TRESORERIE 04 75 23 11 75

1 place du champ de Mars
 26240 SAINT VALLIER

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00

Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26

3 Boulevard Vauban
 26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26

VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00

Des Territoires
 4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60

Impôts Fonciers
 15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61

Protection des Populations
 33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00

Rhône-Alpes
 13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49

2 Bis Rue Jean-Joseph Monier
 26100 ROMANS SUR ISERE

OBJECTIF EMPLOI CCPDA 04 75 23 54 44

www.portededromardeche.fr

CPAM 36 46

6, Av Président Herriot BP 1000
 26024 VALENCE Cedex

CAF 08 10 25 26 10

10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDPH 04 75 75 21 10

Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories
 Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17

ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 04 75 75 49 49

VALENCE

DRÔME SOLIDARITÉS 04 75 79 70 09

SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

Une première réponse à vos questions administratives

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr